

Relevé de conclusions du CS IMMM du 09/07/2024

Présent(e)s : B. Arnaud, P. Daniel, N. Delorme, M. Edely, C. Legein, V. Maisonneuve, V. Montembault, A. Martel, P. Pasetto, P. Ruello, C. Saluzzo

Excusé(e)s : K. Adil, G. Brotons et G. Vaudel, représentée par S. Auguste

Ordre du jour

- 1) **Campagne DIALOG 2025**
- 2) **Feuille de route: équipes et thématiques (place des tutelles non traité)**
- 3) **Informations et questions diverses**

1) **Campagne DIALOG 2025 (slides 2 et 3 diaporama)**

Les postes d'EC vacants, occupés par des non-titulaires en 24/25, ou susceptibles d'être vacants en 09/25 sont listés slide 2. Les postes pour lesquels une fiche a été remontée sont indiqués par thématique slide 3.

La priorisation par composante est la suivante :

IUT : 1. PR 32 (poste Mortier)

UFR : 1. MCF 28 (PSC) spectro bio-santé (poste Brotons)

2. MCF 33 (MI) (2025, poste Boulard)

3. MCF 28 (PSC) opto matière molle (poste Désert)

La direction de l'IUT ayant annoncé qu'elle devait prioriser le département GEA pour cette campagne d'emplois au moins aussi contrainte que la précédente, la publication du poste de C. Launay n'est a priori pas d'actualité.

La CPJ dans le domaine de la réduction électrochimique du CO₂ n'ayant pas été pourvue, la direction de l'IMMM va demander à la présidence de LMU de la publier à nouveau en 2025 mais avec un profil plus large et une diffusion efficiente.

2) **Feuille de route: équipes et thématiques (slides 4, 5 & 6 diaporama)**

Slides 4 & 5 : extrait version 1 de la feuille de route amendée et commentée par la direction.

Slide 6 : à titre d'exemple, la structuration de l'ISCR et l'application de ce modèle à l'IMMM.

Les membres du CS ont longuement débattu à propos de notre structuration, en particulier des thématiques et équipes et de la possibilité de faire émerger les domaines transverses de nos travaux de recherche. Les membres du CS n'ont pas semblé convaincu de la nécessité et de la pertinence d'une reconfiguration de nos thématiques, dont les noms pourraient cependant évoluer, pour atteindre cet objectif.

Le CS propose que cette question soit abordée dans chacune des équipes et des plateformes. A la suite de cela un retour sera fait lors du CS du 08 octobre 2024 qui sera élargi, aux responsables d'équipe et à un représentant de la commission plateformes et au cours duquel les pistes possibles d'évolution de notre structuration seront dégagées.

3) **Questions et informations diverses (slide 7 diaporama)**

P. Daniel a fait part de sa conversation téléphonique avec notre DAS Physique qui l'a appelé pour lui annoncer sa décision d'affecter Lucile SOUMAH admise au concours 2024 CR, Section 05, à l'IMMM, malgré les hésitations du CNRS Chimie.

Pour la direction de l'IMMM, C. Legein